

Les résultats de la Conférence ont été décevants jusqu'ici. Le Canada espère pourtant que quelques progrès sensibles pourront être accomplis, étant donné le degré de consensus qui existe sur la nécessité d'étoffer les modestes mesures de confiance contenues dans l'Acte final d'Helsinki.

Les entretiens de Vienne

L'autre tribune multilatérale de négociation — les entretiens de Vienne sur des réductions mutuelles et équilibrées des forces — réunit 12 États membres de l'OTAN et sept États membres du Pacte de Varsovie. Le Canada y est représenté par l'ambassadeur Tom Hammond.

Reconnaissant que la concentration des forces en Europe centrale est la plus importante au monde, ces entretiens visent, comme leur nom l'indique, une réduction mutuelle des forces classiques en Europe pour atteindre de part et d'autre un maximum de 900 000 hommes.

Bien que les entretiens se poursuivent depuis 12 ans, les progrès ont été minimes. Il y a eu désaccord entre les parties sur deux questions absolument essentielles : les données et la vérification. Les deux parties n'étant pas parvenues à s'entendre sur les effectifs de l'Est dans ce qu'on appelle la « zone de réductions », il a été impossible de déterminer les réductions requises pour en arriver à la parité.

En l'absence d'accord sur ces questions absolument fondamentales, notamment la question des données, il a été difficile d'accomplir des progrès substantiels. Néanmoins, les entretiens en soi constituent une importante « mesure de confiance », étant donné qu'ils fournissent une tribune unique pour la tenue d'un dialogue sur un point essentiel des relations Est-Ouest.

Le Traité de non-prolifération

Comme nous l'avons vu, le Canada a un rôle capital à jouer au sein des instances multilatérales de désarmement. Par ailleurs, le Canada s'intéresse tout particulièrement au Traité de non-prolifération. Le TNP, qui compte 128 signataires, jouit d'un soutien international plus vaste que n'importe quel autre traité sur